



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DISTANCE S DE TRIATHLON

PRÉSENTATION DE COURSE SAULXURES-SUR-MOSELOTTE (88) - 31 MAI 2025

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

LINDAHIS
PROTEIN

S
SFERIS
ALLIÉ DE VOS DÉFIS PROFESSIONNELS

transdev
the mobility company

S **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**


**MINISTÈRE
DES SPORTS
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
Jeunesse
Sport
Pratiquer

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de la structure

RAID EVASION AZIMUT

Florent JEANNET

Directeur de course

Florent JEANNET



Raid Evasion Azimut

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentant FFTRI

Cédric GOSSE

Président de la FFTRI

Officiels Nationaux

Charlérie BAUDOUX

Délégué Technique Référent :
cbaudoux@fftri.com - 06 09 79 31 24

Auriane LACAMPAGNE

Délégué Technique adjoint :

alacampagne@fftri.com

Stéphane CALLE

Arbitre de course : scalle@fftri.com

Chronométrateur

Chrono Consult

Résultats : <https://chronoconsult.fr/>

Animateurs

Christophe DALLERY

Christophe DECHARRIERE



Charlélie BAUDOUX

**Délégué Technique
Réfèrent**



**Auriane
LACAMPAGNE**

**Délégué Technique
Adjoint**



Stéphane CALLE

**Arbitre de course
Hommes**



DEVANT



DEVANT



DOS

Casquette et insigne oranges
pour les délégués techniques
(réfèrent et adjoint)

Casquette et insigne bleues
pour les Arbitres de Course

Les autres officiels
assesseurs portent la même
tenue.
Ils peuvent porter une
casquette de couleur neutre
(par exemple : blanche)

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.



Lien vers la [Réglementation des épreuves nationales 2025](#)

Retrait des dossards

Vendredi 30 mai - 17h à 19h
Samedi 31 mai - à partir de 10h30 et jusqu'à 16h30
(en fonction de la course)

Base de loisirs

336 Rte des Amias, 88290 Saulxures-sur-Moselotte

Samedi 31 mai 2025

	Aire de Transition	Retrait des dossards	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Barrière horaire (ligne descente vélo)	Protocole	Distances
SENIORS ET MASTERS FEMMES	AT n°2	10h30 → 12h30	12h30	13h15	13h20	13h30	14h50	19h15	750m – 20km – 5km
SENIORS HOMMES	AT n°1	10h30 → 14h30	14h30	15h15	15h20	15h30	16h50	19h15	750m – 20km – 5km
MASTERS HOMMES	AT n°2	10h30 → 16h30	16h30	17h15	17h20	17h30	18h50	19h15	750m – 20km – 5km



IMPORTANT : l'accès dans l'A.T. sera provisoirement fermé lors des transitions d'une course en cours.



IMPORTANT



Le parcours emprunte des voies de circulation en zone urbaine et dans des lotissements (parcours fermé le jour de la course)

Toute reconnaissance sur route ouverte, et en natation sera sous votre responsabilité.

Possibilité de reconnaître le parcours natation le:

Vendredi 30 mai de 16h à 19h

Possibilité de reconnaître les parcours vélo et course à pied le:

Vendredi 30 mai de 16h à 19h

Il est formellement interdit de reconnaître les parcours pendant le déroulement des courses le samedi 31 mai. **Toute infraction sera sanctionnée.**

IMPLANTATION GENERALE PARKING

Parking le long de la route fermée à la circulation. Stationnement en sens unique
Avec route pour faire 1/2 tour

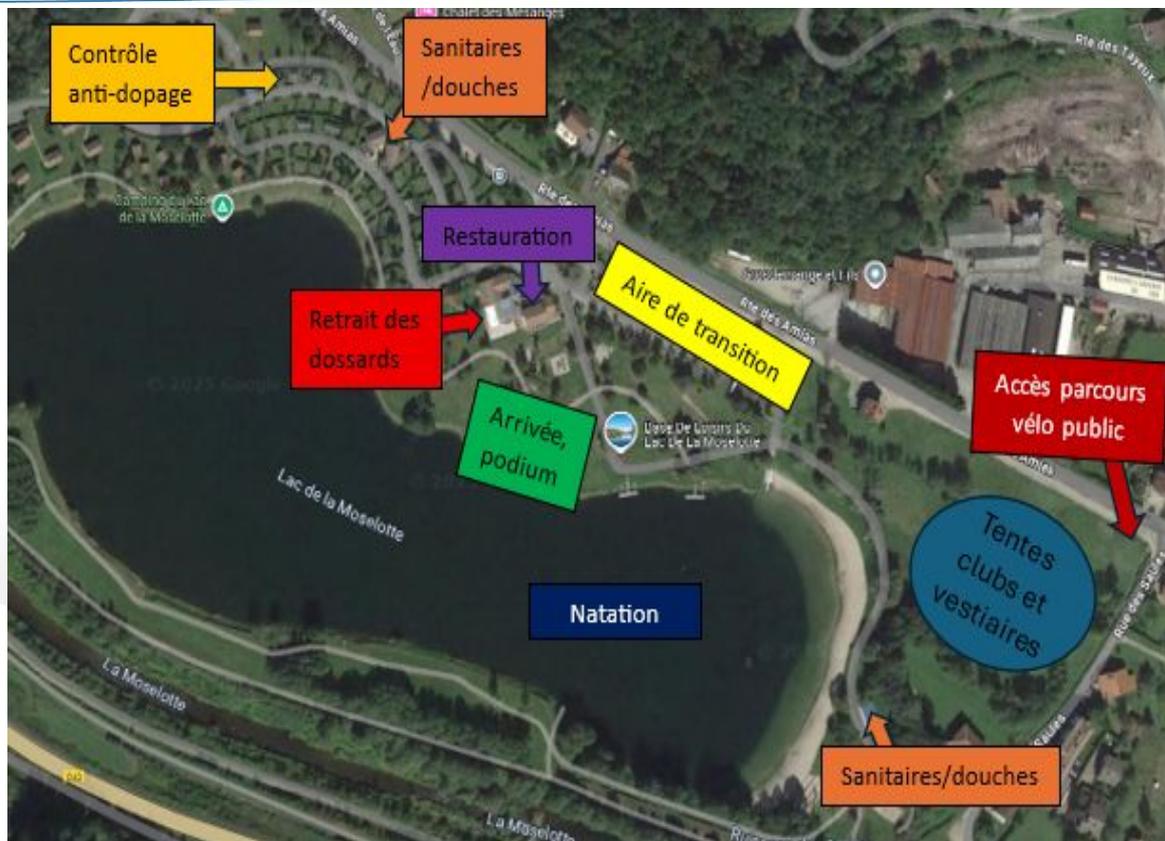
Parking non accessible pendant les courses.
Réservé en priorité aux véhicules de l'organisation, et des Officiels (FFTRI). Puis aux clubs.

Parking périphérique avec accès au site non motorisé via le trottoir ou à vélo.
/!\Ne pas emprunter la voie verte avant 11h15 le samedi 31



Parking périphérique (stade) avec accès site non motorisé via le trottoir ou à vélo.
/!\Ne pas emprunter la voie verte avant 11h15 le samedi 31

IMPLANTATION GENERALE



La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Aucune inscription ne sera possible sur place.
Seul-e-s les concurrent-e-s inscrit-e-s seront autorisés à participer.

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Une étiquette autocollante (fournie par la FFTRI) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la FFTRI).
- Port de la puce à GAUCHE.
- 3 points d'attache et à présenter aux officiels à l'entrée de l'Aire de Transition **Ceinture porte dossard OBLIGATOIRE**

En course:

- Le port du dossard n'est pas autorisé en natation
- Port du dossard **OBLIGATOIRE**, **Dans le dos en vélo** et **sur le ventre en course à pied** et ceinture au dessus de la taille
- Lors des épreuves, du départ à l'arrivée, quelle que soit la discipline, les Officiels Nationaux peuvent utiliser des supports vidéos qu'ils ont réalisés, **nouveauté 2025**.

A l'arrivée :

- Vigilance sur la numérotation visible pour le classement
- En cas de doute, revenir vers les officiels

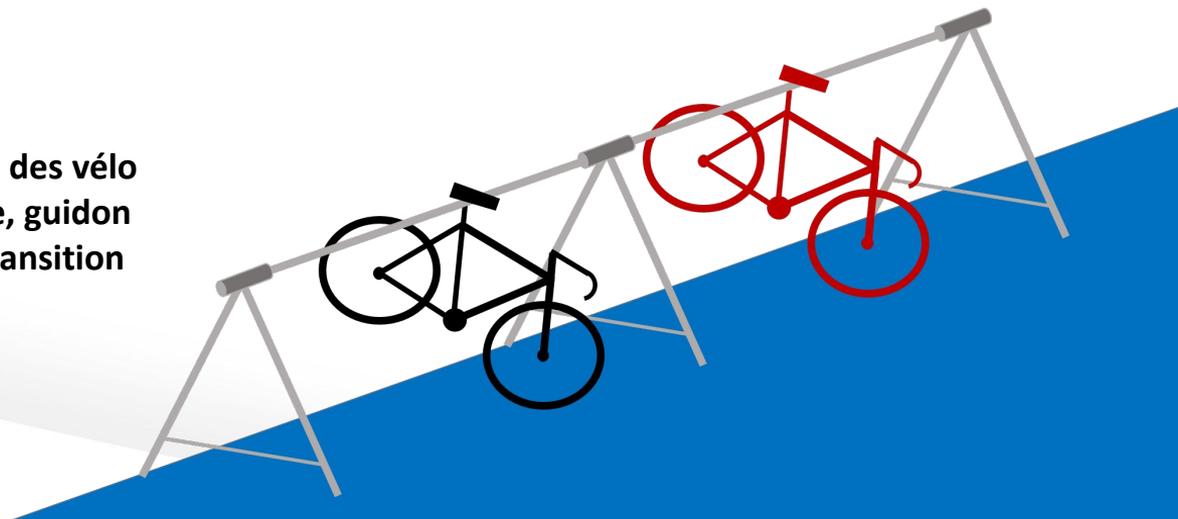
Contrôle des vélos :

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 20 rayons, à l'exception des roues homologuées par l'UCI ;
<https://wheellist.info/index.php>
→ **nous vous invitons à vérifier la conformité de vos roues avant de présenter votre vélo au check-in ;**
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les dispositifs doivent être identifiables et disponibles commercialement sans modification du produit initial ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons sont interdits .
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;

- Seul le matériel de course sera autorisé à chaque emplacement.
- La bordure de la moquette délimite les emplacements.

ACCROCHAGE :

Lors de l'installation, l'accrochage des vélos se fait obligatoirement par la selle, guidon du côté de l'allée centrale de la transition







Tout échauffement en dehors de la zone autorisée, ou effectué avant la sortie complète du dernier athlète de la course précédente, entraînera des sanctions. Aucune tolérance ne sera appliquée.



Il est demandé aux athlètes de respecter scrupuleusement les horaires d'accès à l'aire d'appel.

Le déroulement de l'appel pour l'ensemble des courses support du Championnat de France de Triathlon distance S, prévu le samedi 31 mai, se fera selon les modalités suivantes :

- Deux rangées seront mises en place. La première sera réservée aux athlètes prioritaires figurant sur les listes ministérielles. Ces derniers seront appelés nominativement, accompagnés de la présentation de leur palmarès, pendant qu'ils se positionneront sur la ligne de départ.
- Une fois le dernier athlète prioritaire installé, l'ensemble des autres concurrents seront ensuite autorisés à se diriger simultanément vers la ligne de départ pour se placer.

Les officiels seront particulièrement vigilants à tout comportement antisportif (bousculades, etc.), pouvant aller jusqu'à la disqualification





750 m

1 boucle de 750 m



- Porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur
- Le port du dossard n'est pas autorisé en natation
- Les bouées du XS serviront de bouées directionnelles (à prendre soit main droite, soit main gauche).

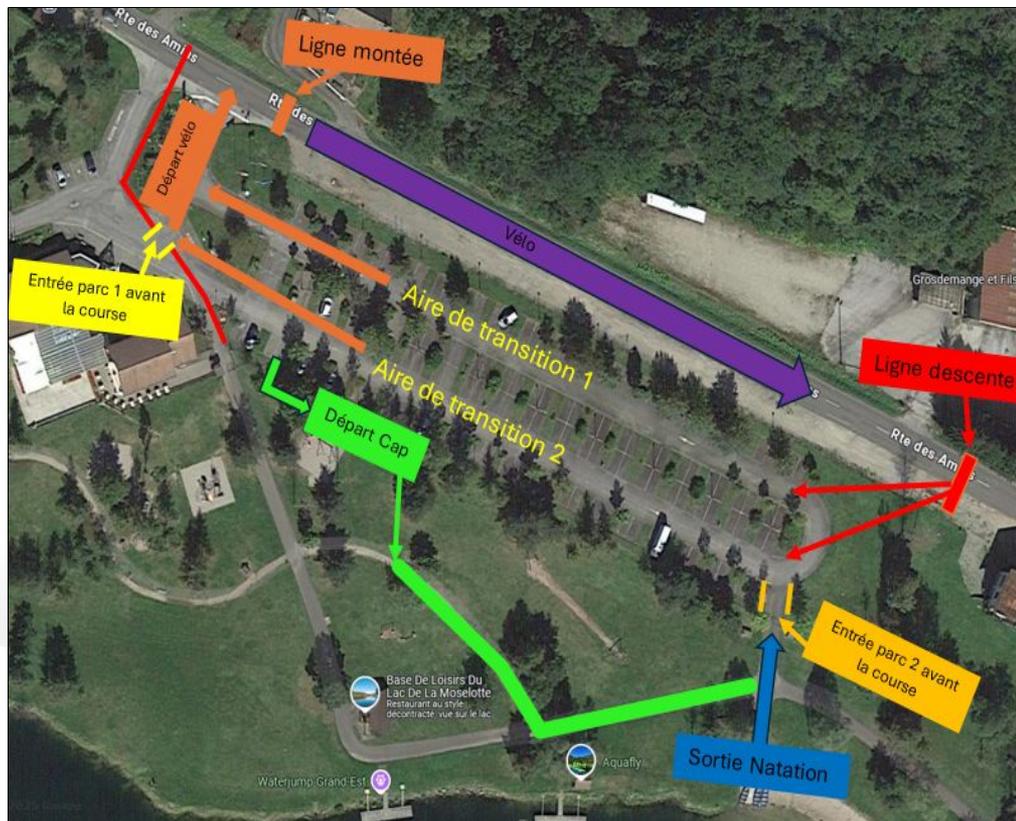


- L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous :

Distances	Interdite	Obligatoire
Distances XS à M	> 21,9°C	< 16°C

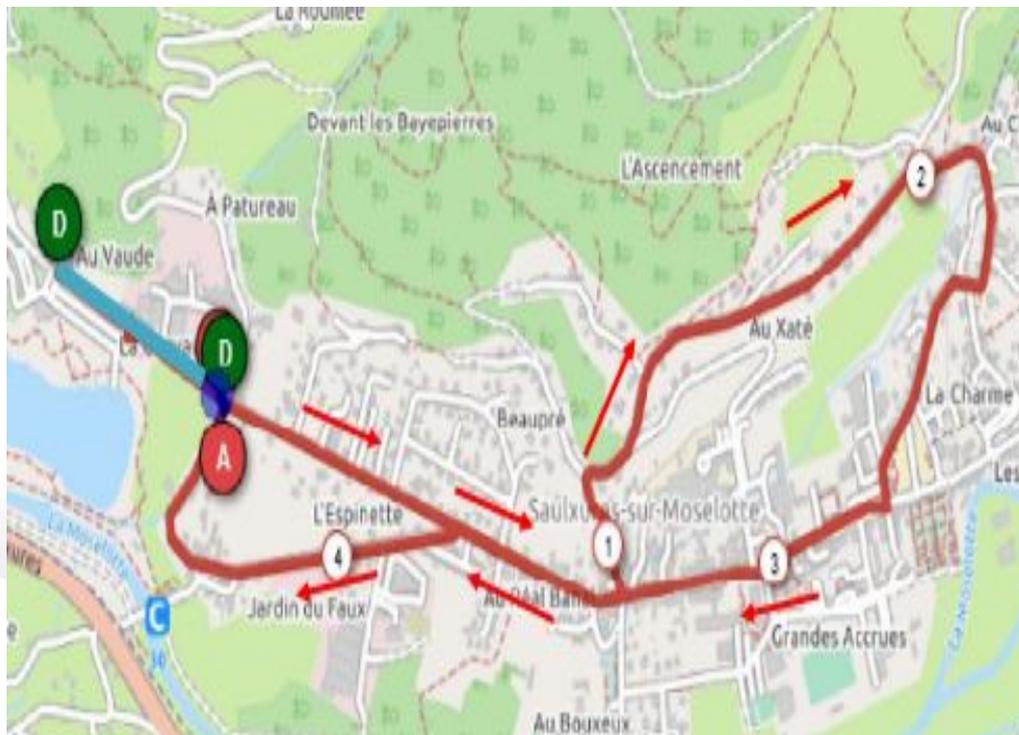
- Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :
 - Le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les trifonctions et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.
- **Attention : chaque athlète doit porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur. Ces bonnets de bain seront récupérés par l'organisateur à l'emplacement des athlètes pendant la course.**

TRANSITION 1 NATATION > CYCLISME





**Championnat de France
distance S: 20 km
(4 boucles)**



Position sur le vélo :

Les seuls points d'appuis autorisés sont :

- les pieds sur les pédales,
- les mains sur le cintre,
- les fesses sur la selle,

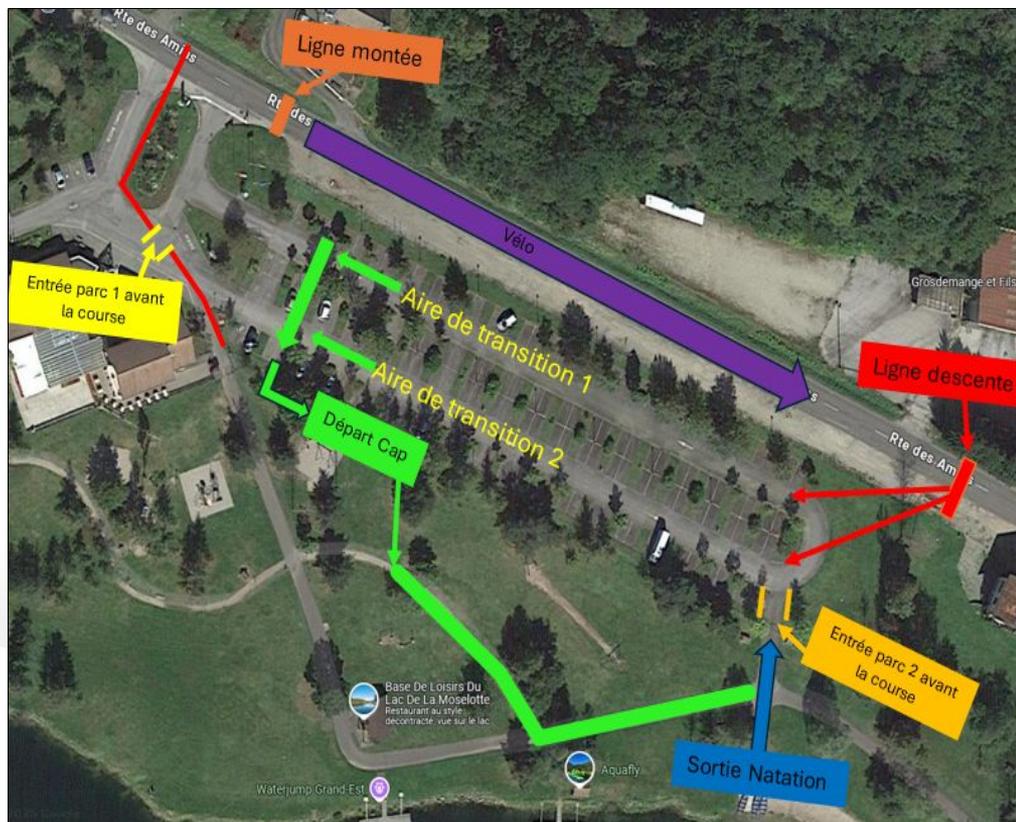
Toute position interdite entraînera une remise en conformité + pénalité de temps à réaliser à la Penalty Box.
Toute récidive entraînera une disqualification



Positions interdites



TRANSITION 2 CYCLISME > COURSE À PIED



TRANSITION 2

POSITIONNEMENT DES VÉLOS

Lors de la T2, le vélo doit être accroché par la selle, peu importe le sens, à l'emplacement identifié de l'athlète.

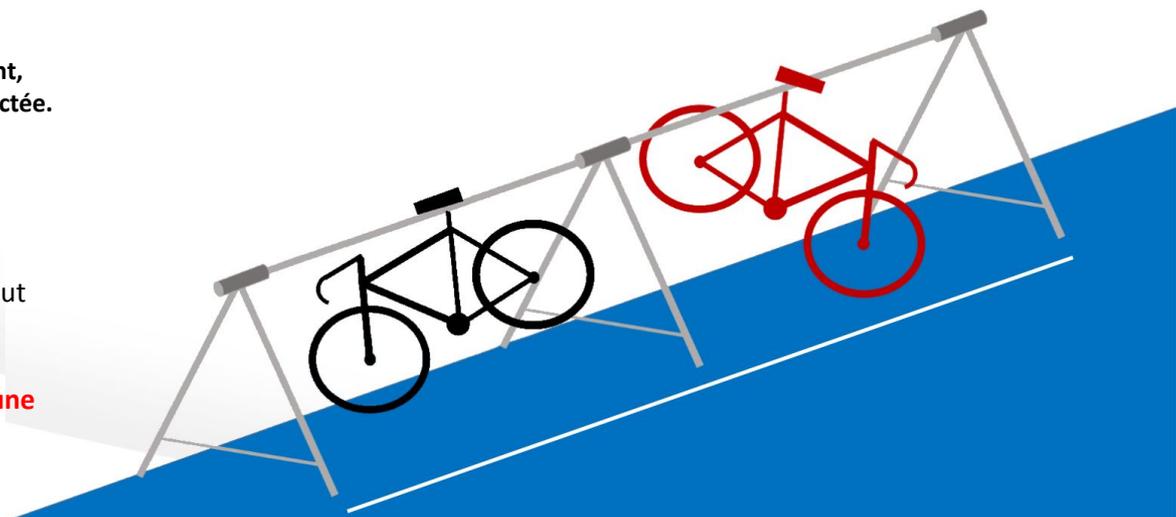
Les affaires de l'athlète doivent être contenues dans la zone identifiée et ne pas gêner la course des autres concurrents.

Pénalité si :

- le vélo est posé au sol,
- le vélo n'est pas à l'emplacement de l'athlète,
- le vélo gêne l'emplacement d'un autre concurrent,
- la position de pose du vélo en T2 n'est pas respectée.



Figure dans la REN depuis 2024 : Tout contact avec la jugulaire du casque avant ou pendant la dépose du vélo dans l'aire de transition entraînera **une pénalité de temps**.



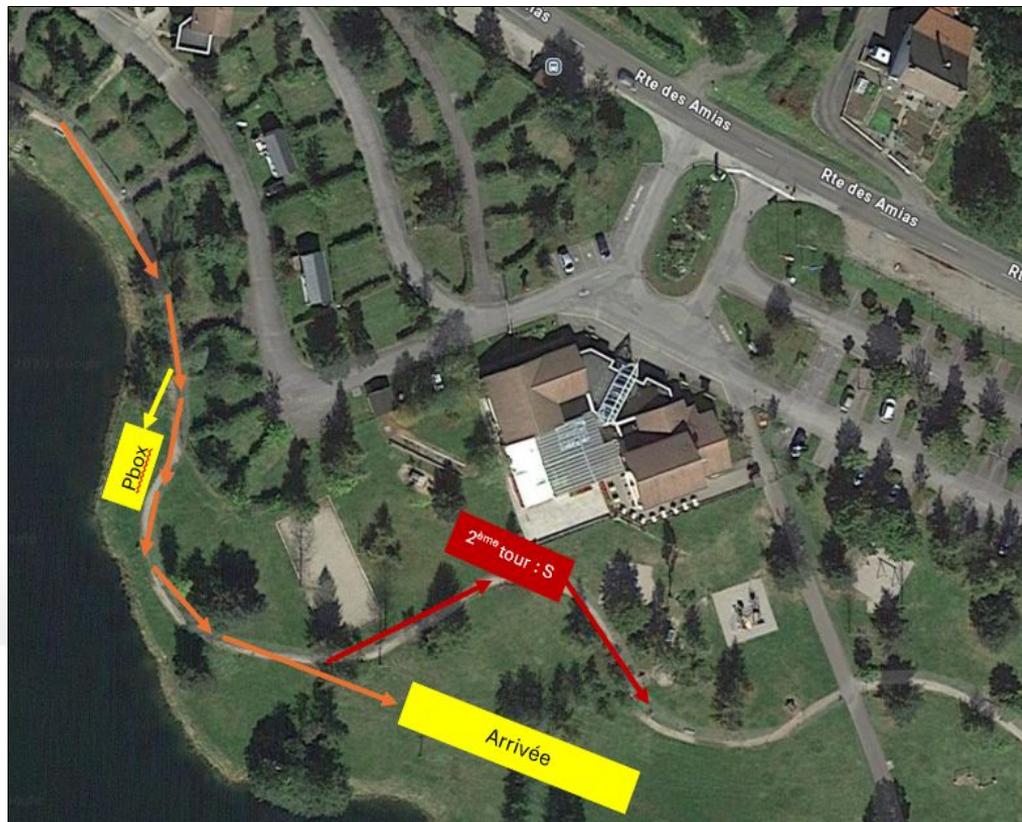


**Championnat de France
distance S : 5 km
(2 boucles)**



- L'athlète peut courir ou marcher ;
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre ;
- L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course ;
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite.
- **Aucun échauffement sur le parcours ne sera autorisé pendant la course en cours !**

PARTIE COURSE À PIED EMPLACEMENT PENALTY BOX



Modalités d'application

Tableau des pénalités :

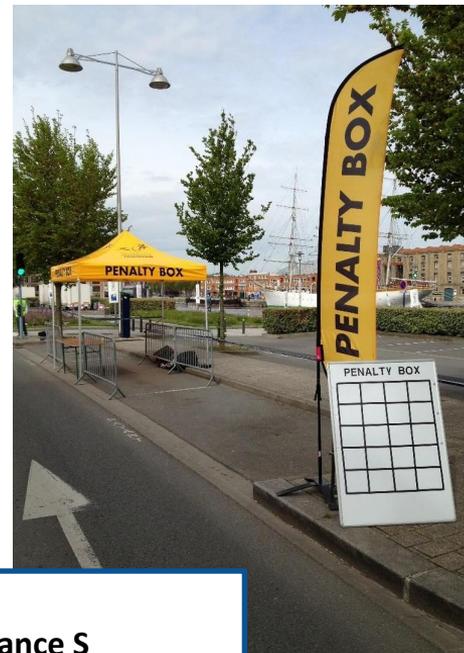
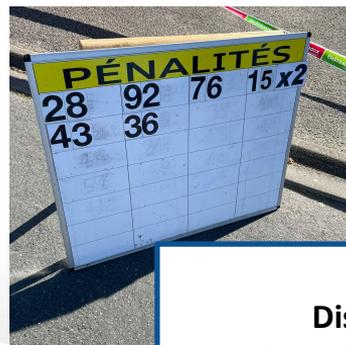
	Course avec aspiration-abri	Course sans aspiration-abri (Hors Groupes d'Âges) + Para Triathlon	Course sans aspiration-abri (Groupes d'Âges)
Départ	Stop & Go en T1	Penalty box	Stop & Go en T1
Natation	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Transition 1	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Vélo	Penalty box	Zone de pénalité (Carton Bleu)	Zone de pénalité (Carton Bleu)
Transition 2	Penalty box	Penalty box	Stop & Go
Course à pied	Stop & Go (Carton Jaune)	Stop & Go (Carton Jaune)	Stop & Go (Carton Jaune)

Il est de la responsabilité de l'athlète de s'arrêter à la Penalty Box, sous peine de disqualification automatique lors de la validation des résultats.

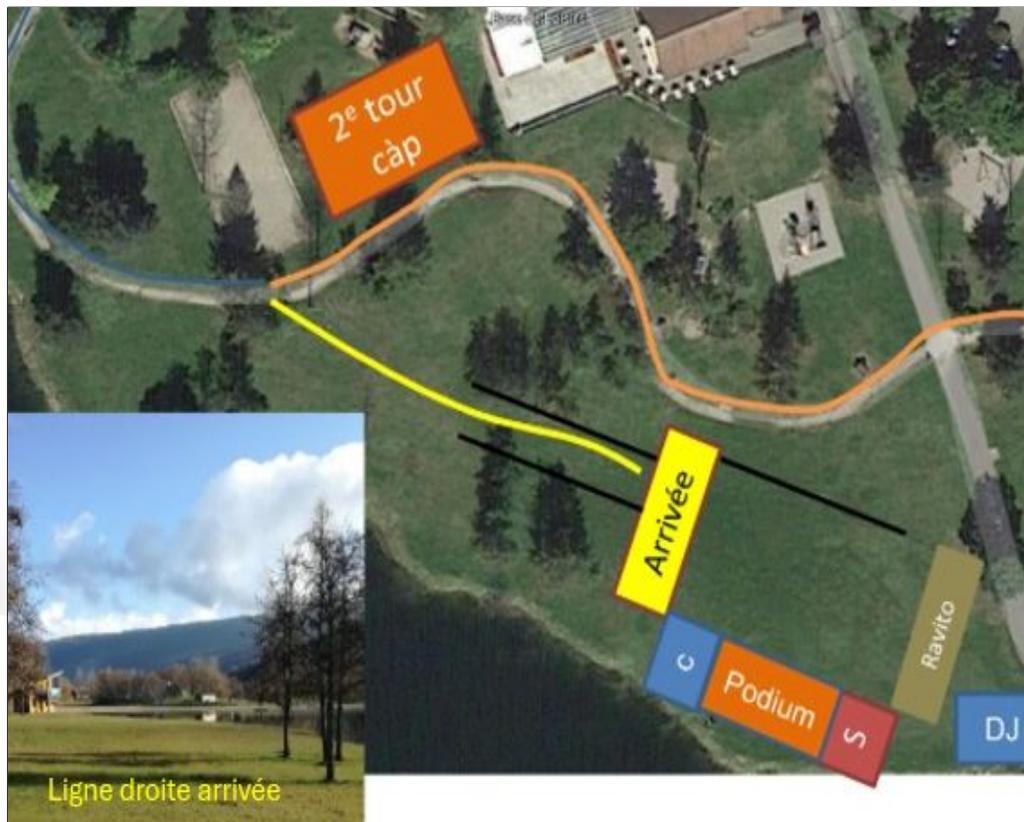
Procédure

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la Penalty Box
2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la Penalty Box.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la Penalty Box et se termine lorsque **l'officiel dit « Go »**.

Exemple d'affichage de pénalités :
 1 pénalité pour les dossards 28, 92, 76, 43 et 36.
 2 pénalités pour le dossard 15.



Distance S
1 pénalité = 10 secondes



Il est de la responsabilité des athlètes de s'assurer d'être présents au plus tard **5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

En plus du classement "Toutes catégories" délivrant les titres de Champion.ne de France Individuel homme et femme, est défini un classement "Espoirs" et "Groupes d'âges", délivrant les titres de Champion.ne.s de France Individuel concernés.

Un même athlète peut se voir attribuer le titre "Toutes catégories" et le titre de sa catégorie d'âge.

Un athlète doit porter la tenue de son **club** pendant l'épreuve et lors de la cérémonie protocolaire (sauf licence individuelle). La tenue de course et la tenue protocolaire peuvent être différentes.

Les champions de France sont tenus de revêtir le maillot de Champion de France sur le podium protocolaire, lorsque ce dernier lui est distribué.

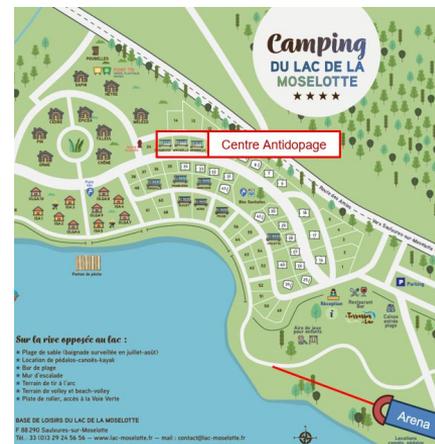
Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

**Camping du lac de la Moselotte
336 route des Amias
88290 Saulxures-sur-Moselotte**

Modalités administratives

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**



Pour toute demande d'accréditation, merci de compléter le formulaire ci-dessous avant jeudi 29 mai à 20h :

<https://forms.gle/nd5qLoP77CfoieUG7>

Quelques informations :

-Un seul photographe par club pourra être accrédité (licencié au sein du club). Cette personne devra se consacrer exclusivement à la prise de photos et ne pourra en aucun cas utiliser son accès aux zones privilégiées pour encourager ses athlètes. En cas de non-respect de cette règle, l'accréditation pourra être immédiatement retirée par le Délégué Technique.

-Il est demandé à chaque personne ayant effectué une demande d'accréditation de prendre contact avec le Délégué Technique, Charlélie Baudoux, au 06 09 79 31 24 ou directement sur le site de compétition (identifiable grâce à sa casquette orange). Cela permettra de vous remettre une chasuble "photographe", nécessaire pour votre identification.

Partenaires fédéraux :



Partenaires de l'organisation :

